Image not found or type unknown

Référencement PAGE JAUNE PLOMBIER

Par **alinedupuis**, le **12/04/2014** à **11:50**

Je voudrais également participer avce vous, je vouler écrire ce courier ci-dessous au page jaune , mais finalement je vais le posté ici afin que chaqu'un entre nous puise avoir un avis sur le sujet et que ce-celui-ci ne sois pas jete a la poubelle.
tout d'abor je voudrais préciser que pour pouvoir faire de la publicité sur les page jaune il faux que L'entreprise respecte certaine régle et condition, c'est à dire par exenple pour un plombier avoir une boutique ou un magasin de plomberie a l'adresse postale des difusions des page jaune naturelement.

« Monsiuer,
A la recherche d'un plombiers j'ai rechercher vers mon domicile (94) et prés de mon travail sur paris 75012 je me suis aprecu sur votre site en ligne que l'entreprise CHARLES au 26 Bis r Colmar 94170 à le Perreux sur marne, et au 19 r de Reuilly 75012 Paris qu'il n'y as pas de plombier a cette ADRESSE INCONU « en tout cas avant la diffusion de ce message »
Au 26 Bis rue Colmar 94170 il s'agit d'un immeuble de domiciliation d'entreprise et l'entreprise CHARLES na pas de boutique n'y de boite au lettres.

Sur votre site en ligne, à cette méme adresse au 26 Bis rue Colmar 94170 il y as pas moins de deux entreprise de PLOMBERIE l'entreprise Acelbat et l'entreprise CHARLES.

Sur paris 7512 l'adresse de l'entreprise de plomberie CHARLES du 19 r de Reuilly 75012 Paris il s'agit d'un magasin de bijoux fantaisie, pas de boite au lettre ou boutique de plomberie CHARLES.
Il ne s'agit pas d'un référencement naturel mais bien PUBLICITAIRE payent, en claire de l'argent que vous encaisser pour les référencés, donc je vous demande de faire respecté les conditions générale pour le référencement des entreprises.
Je vous rassure j'ai fini par trouver un plombier sur votre site en ligne. » FIN DE LETTRE.

(La je reprend la main donc finalement dans ce cas de figure il utilise le méme numéro de téléphone pour toute les adresses postale de diffusion sur les page jaune et le problème c'est que ci on ce déplace sur place pour rencontrer physiquement le professionnelle il n'y as personne en face voilà la raison de mon message)
Des plombiers comme «ARTISAN CLAUDE » « SAINT CHALES » « HOME SERVICE» « CHARLES » utilise des dizaines d'adresse postale sur les pages jaunes.

La cerise sur le gâteau (ou plutôt empoisonner) a cette adresse de domiciliation d'entreprise sur les pages jaune TAPER : « Plombiers » au 140 BIS RUE DE RENNES, Paris (75006)
Résultat Incroyable 24 renonce et 4 plombiers a la méme adresse et plus fort avec méme numéro de rue, en revanche c'est pratique si on recherche un plombier dans le secteur et pas

des moindre puis c’est 4 plombiers «ARTISAN CLAUDE » « SAINT CHALES » « HOME SERVICE» et pour finir normalement mon plombier de quartier l’entreprise « CHARLES » fond partie des quartes plus gros diffuseur d’annonce sur les page jaunes dans leur branche d’activité, vous l’aurais compris mon exemple et une goute d’eau dans l’océan.
C’est pas compliqué dans 95% des cas sur les pages jaune des qu’il figure plusieurs adresse postale sur la méme entreprise il s’agit de domicilisition et non pas d’une boutique.

Voilà a vous de juger et merci au page jaune pour cet concurrence déloyale et préjudiciable je pense notamment au plombier de quartier qui a une boutique comme celui que j’ai rencontré finalement et qui n’a pas le droit de diffuser autre que sont adresse postal de sont magasin, qui lui mémé trouve ca normal, lui apparaît a la 20éme position après recherche hors que des entreprise comme « CHARLES » n’appairer pas une fois mets plusieurs fois devant lui c’est injuste.

L’appas du gain et plus fort que tous je peut le comprendre mais un peut de raison ferra du bien a tous le monde, et surtouts a nous consommateur.

Par **youris**, le **24/02/2023** à **14:40**

bonjour,

je vous conseille déjà d'utiliser un correcteur orthographique.

vous écrivez " *tout d’abor je voudrais préciser que pour pouvoir faire de la publicité sur les page jaune il faux que L’entreprise respecte* ***certaine régle et condition,*** *c’est à dire par exenple pour un plombier avoir une boutique ou un magasin de plomberie a l’adresse postale des difusions des page jaune naturelement*.

pouvez-vous indiquer les sources juridiques des règles et conditions que vous mentionnez dans votre message ?

salutations

Par **Visiteur**, le **24/02/2023** à **14:43**

Depuis 2014 il a sans doute changé de métier ...

Par **youris**, le **24/02/2023** à **16:13**

bien vu, comment se fait-il qu'un sujet de 2014 remonte à la surface aujourd'hui ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés